

La population active : 100 ans d'histoire

par Susan Crompton et Michael Vickers



Le Canada est entré dans le XX^e siècle au sommet d'une vague d'expansion économique et l'a quitté dans une conjoncture semblable. À l'heure où le pays aborde un nouveau siècle, l'économie est en train de subir une profonde transformation, tout comme ce fut le cas au début du siècle précédent. Au début des années 1900, les colons canadiens

ont créé une économie basée sur l'agriculture et les ressources, puis, au cours des années 20, l'économie a commencé à s'orienter vers la fabrication. Au milieu des années 50, on a vu se développer une économie de services. Aujourd'hui, à l'arrivée du XXI^e siècle, les Canadiens abordent la transition menant vers une économie mondiale de l'information.

La main-d'œuvre qui a fait fonctionner l'économie canadienne pendant tout ce siècle de changement a elle-même subi bien des transformations, passant d'une main-d'œuvre composée d'un grand nombre de travailleurs immigrants européens et britanniques au début des années 1900 à une main-d'œuvre formée d'une proportion élevée de travailleurs du secteur des services, de femmes et de gens très scolarisés au cours des années 90. Le présent article donne un bref aperçu des principaux événements qui ont marqué l'évolution de la population active au cours du siècle dernier.

Début des années 1900 : le boom du blé

À la fin des années 1890 et au début des années 1900, le Canada est entré dans une longue période de croissance économique connue sous le nom de « boom du blé ». Un certain nombre de facteurs ont contribué à l'intensification des activités, notamment la construction du chemin de fer transcontinental, la demande extérieure de blé canadien et l'exploration de nouveaux gisements de minéraux et de métaux. Cependant, cet essor économique a été le fruit de la politique du travail du gouvernement fédéral. Devant la perspective de richesses potentielles incalculables dans ses territoires de l'Ouest, mais manquant de capital humain pour les exploiter, le gouvernement de l'époque a décidé de recruter des immigrants pour développer ces régions.

Cette politique a eu un énorme succès. Entre 1896 et 1913, 2,9 millions d'immigrants sont arrivés, augmentant d'autant la population canadienne, dont le total est passé à environ 7,2 millions¹. Comme on l'avait projeté, la majorité des immigrants se sont établis dans les provinces de l'Ouest canadien. Entre 1901 et 1911, la population de la Saskatchewan et de l'Alberta a augmenté de plus de 400 %, celle de la Colombie-Britannique, de 120 % et celle du Manitoba, de 80 %.

Cet afflux d'immigrants a eu l'effet désiré : entre 1901 et 1911, la population active a augmenté de 48 % (c'est-à-dire de près d'un million), passant ainsi à plus de 2,8 millions de travailleurs. Les immigrants constituaient près des deux tiers des nouveaux venus dans la population active. Ce n'est que dans les années 50 que le pays connaîtra de nouveau un tel phénomène.

Comme les nouveaux immigrants s'établissaient sur des fermes, la production de blé a connu une forte hausse et les activités ferroviaires et maritimes se sont accrues, le blé devant être transporté au port pour être expédié à l'étranger. La croissance de la production agricole a également créé une demande accrue de machines agricoles auprès des manufacturiers du centre du Canada. Les immigrants qui se sont établis en Ontario et dans les villes de l'Ouest comme Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver sont devenus une source essentielle de main-d'œuvre pour l'économie industrielle émergente.

À peu près en même temps que le potentiel agricole des Prairies se

1. Les nouveaux arrivants venaient principalement de Grande-Bretagne et des États-Unis, et environ un demi-million venaient des pays d'Europe centrale. Cependant, la campagne n'a attiré que très peu d'immigrants de France, ce qui a suscité beaucoup d'inquiétude au Québec, dont la part de la population nationale diminuait. Kenneth McNaught, *The Penguin History of Canada*, 1988, p. 191 à 193.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'appuie sur de nombreuses sources de données. Les sources de Statistique Canada comprennent notamment les monographies du Recensement de 1961, l'Enquête sur la population active, la série des documents de recherche de la Direction des études analytiques ainsi que des données non publiées provenant d'autres sources et incluant des textes d'historiens et d'universitaires. On peut obtenir la bibliographie complète de l'article à la page Web de *Tendances sociales canadiennes* sur le site Web de Statistique Canada, à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/français/ads/11-008-XIF/index_f.htm.

Réserves concernant les données

Les concepts actuels au sujet du marché du travail canadien ont été introduits en 1946, au moment où l'on effectuait l'Enquête sur la population active (EPA) pour la première fois. Les concepts relatifs à la population active cette année-là ne correspondaient pas nécessairement à ceux employés dans le cadre de l'EPA. À l'aide de données du recensement et d'autres sources, les chercheurs qui ont tenté de combler les lacunes entre les périodes d'avant-guerre et d'après-guerre ont produit des estimations qui sont comparables de façon générale. Toutefois, il faut faire preuve de prudence en faisant des comparaisons entre ces périodes. Le sommet des taux de chômage atteint pendant la Crise de 1929, par exemple, peut avoir été sous-estimé en raison de la diminution des effectifs syndicaux au cours de ces années. Avant 1946, il n'existait pas de concept relatif à la population active.

Population active : Personnes occupées et personnes au chômage qui cherchent du travail.

Main-d'œuvre : Personnes occupées.

Taux d'emploi : Pourcentage de personnes occupées dans une population déterminée, par exemple le nombre de femmes de 25 ans et plus qui travaillent en pourcentage de l'ensemble des femmes adultes.

Taux de chômage : Pourcentage de personnes de la population active qui sont sans emploi, mais qui cherchent du travail et qui sont disponibles pour travailler.

Gains : Revenu provenant du salaire ou du traitement d'un emploi rémunéré, ou du travail autonome.

Gains réels : Gains après correction de l'inflation. Dans le présent article, les gains réels sont exprimés en dollars de 1997.

Produit intérieur brut (PIB) : Valeur totale en dollars des biens et services produits par l'économie de marché. Cette mesure n'inclut pas la valeur du travail non rémunéré comme le bénévolat, les soins aux enfants, les services aux aînés, etc.

Industries de production de biens : Elles désignent les grands groupes d'industries suivants : agriculture; exploitation forestière; pêche et piégeage; mines, carrières et extraction du pétrole; fabrication et construction.

Industries de production de services : Elles désignent les grands groupes d'industries suivants : transports et communications; services publics; commerce de gros et de détail; services financiers, assurances et services immobiliers; services à la collectivité (soins de santé, services sociaux et enseignement); services aux entreprises et services personnels; administration publique.

Le mouvement syndical au Canada

Au début des années 1900, le mouvement syndical au Canada en était encore à ses premiers balbutiements, en partie parce que les flots d'immigrants qui sont arrivés sur le marché du travail étaient disposés à accepter de faibles salaires. Même si les premiers syndicats pouvaient exercer une résistance collective au moyen des grèves, leur statut juridique n'était guère reconnu, et les employeurs et même les gouvernements employaient parfois des mesures de répression violentes.

Les effectifs syndicaux ont augmenté pendant la Première Guerre mondiale, au moment où les salaires réels des travailleurs étaient rongés par l'inflation. La colère qui montait a explosé lors de la grève générale de Winnipeg en 1919, au cours de laquelle 35 000 travailleurs appartenant à 50 syndicats ont paralysé la ville pendant six semaines. La grève n'a pris fin qu'après un affrontement sanglant entre policiers et grévistes qui a fait deux morts et plus de 30 blessés chez les manifestants.

Au cours des années 20, les industries de production de masse telles que la fabrication d'appareils et le montage d'automobiles ont pris un essor rapide, mais la syndicalisation des travailleurs de ces industries demeurait difficile. Les effectifs syndicaux de la main-d'œuvre non agricole sont passés de 16 % en 1920 à 14 % en 1930. La Crise de 1929 a encore affaibli les syndicats, mais à la fin des années 30, les nouveaux syndicats militants ont eu un certain succès. Ils ont syndiqué les travailleurs des nouvelles industries de production de masse en ayant recours à des tactiques telles que des grèves sur le tas et l'occupation des usines. Les effectifs syndicaux ont augmenté considérablement pendant la Seconde Guerre mondiale, au point qu'ils comptaient 24 % de la main d'œuvre en 1945. Ils ont alors réussi à obtenir d'importantes concessions de la part des employeurs qui faisaient face à une pénurie de main-d'œuvre.

Forts de ces gains, les syndicats canadiens ont pu tirer parti de l'essor économique de l'après-guerre. Les adhésions ont presque quadruplé entre 1940 et 1956¹. Cette augmentation spectaculaire est attribuable dans une large mesure aux lois qui ont reconnu les syndicats et fait appliquer les conventions collectives. De plus, la « formule Rand » a permis d'assurer la sécurité financière des syndicats en exigeant que tous les travailleurs d'une unité de négociation paient des cotisations, qu'ils soient membres ou non du syndicat.

Étant donné que la proportion de travailleurs industriels a diminué dans la population active (et que le taux global de syndicalisation est passé de 34 % en 1955 à 30 % en 1965), les syndicats ont recruté de nouveaux membres chez les cols blancs, en particulier ceux du secteur public.

En 1999, le taux de syndicalisation national était de 33 %, ce qui représentait 3,9 millions de travailleurs canadiens. Le taux chez les hommes est passé d'un sommet de 41 % en 1967 à 34 %; chez les femmes, cependant, le taux avait augmenté régulièrement, passant de 16 % en 1966 à 32 %. Les employés syndiqués gagnaient davantage de l'heure que les travailleurs non syndiqués². Le taux de syndicalisation est plus élevé dans le secteur public : les trois quarts des employés du secteur public sont syndiqués, par rapport à un cinquième des employés du secteur privé. Les provinces de Québec et de Terre-Neuve ont le taux le plus élevé de syndicalisation (40 % de la population active est assujettie à une convention collective), tandis que l'Alberta a le taux le plus bas (26 %).

• Pour obtenir plus de renseignements, voir C.W. Riddell, *Unionization in Canada and the United States: A tale of two countries*; I. Abella, *The Canadian labour movement, 1902-1960*; D. Galarneau, « Le point sur l'adhésion syndicale », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPX au catalogue de Statistique Canada, printemps 1996.

1. Irving Abella, *The Canadian labour movement, 1902-1960*, 1975.

2. Près de 3,50 \$ de plus pour les travailleurs à temps plein (19,06 \$ contre 15,57 \$) et près de 7 \$ de plus pour les travailleurs à temps partiel (16,80 \$ contre 9,81 \$) en 1999. Des facteurs autres que la syndicalisation, tels que la profession et les années de service, peuvent aussi influencer le taux de salaire.

réalisait, de l'or était découvert au Yukon. Bien que la ruée vers l'or du Klondike en 1896 ait été de courte durée, elle a suscité de l'intérêt à l'égard de la prospection minière en Colombie-Britannique et dans le nord de l'Ontario. Les ressources en métaux et minéraux apparemment inépuisables, les vastes forêts permettant de répondre à la demande de bois, de pulpe et de papier, et les rivières produisant l'énergie hydroélectrique nécessaire pour alimenter les nouvelles industries ont contribué à bâtir une économie moderne basée sur les ressources naturelles pendant les premières décennies du XX^e siècle.

Cependant, la base de l'exploitation des ressources laissait présager un thème constant dans le développement économique du Canada. Alors que le boom du blé apportait la prospérité dans les régions de l'ouest et du centre du Canada, les provinces maritimes n'y prenaient pratiquement aucune part. Les stocks de poisson y étaient abondants, mais les terres agricoles étaient peu productives et il n'y avait guère d'autres industries, excepté l'industrie forestière au Nouveau-Brunswick et la sidérurgie et les mines de charbon en Nouvelle-Écosse. Le raz-de-marée d'immigrants qui avait envahi le reste du pays — fournissant une source de main-d'œuvre extrêmement motivée et rapidement disponible — est passé à peu près inaperçu pendant cette période en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard².

La Grande Guerre de 1914-1918 : prospérité et récession

Le boom du blé a connu ses derniers soubresauts en 1913, quand le prix du blé a fléchi sur les marchés internationaux. Cependant, les nuages menaçants de la récession ont été dispersés par la Première Guerre mondiale, qui a provoqué une forte hausse de la

2. *Ibid.*, p. 198 et 199.

demande de produits canadiens en Europe. La valeur des exportations de céréales et de farine a doublé, tandis que les exportations de produits du bois (notamment la pulpe et le papier), de viande, de bétail et de métaux ont atteint des sommets records.

Toutefois, la Grande Guerre a été suivie d'une période de grande agitation ouvrière et de mécontentement populaire généralisé. L'inflation avait rongé les revenus d'un grand nombre de personnes — les prix ayant monté d'environ 47 % entre 1914 et 1918 — et les syndicats (dont les effectifs avaient doublé) ont tiré parti de leur nombre pour faire des revendications plus pressantes en vue d'obtenir des négociations collectives, la réduction des heures de travail et la hausse des salaires. En 1919, le nombre d'heures de travail perdues à cause de grèves a atteint un niveau record qui demeurera inégalé pendant près de 30 ans³.

Les années folles

La Première Guerre mondiale a contribué à faire passer le Canada d'une économie agricole à une économie industrielle. Les usines construites pour fabriquer des navires, des armes et des munitions étaient désormais bien placées pour répondre à la demande de produits de consommation. Les années 20 ont marqué le début du développement à grande échelle des marchés de consommation pour un grand nombre de produits aussi variés que les voitures, les centres de villégiature ou les divertissements.

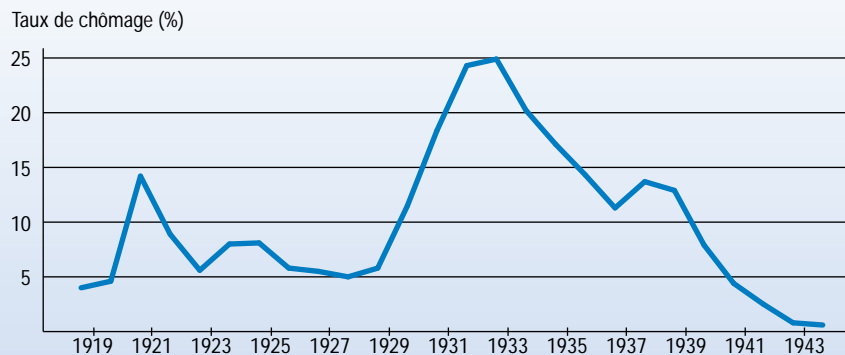
C'est également au cours des années 20 que le Canada est devenu une

3. *Ibid.*, p. 224 et 225.

4. *Ibid.*, p. 197 et 198.

5. En 1922, par exemple, les salaires des 12 000 travailleurs des industries du charbon et de l'acier de la Nouvelle-Écosse ont été coupés du tiers. La grève qui a suivi a été rompue par les unités de milice, et les leaders ont été accusés de sédition. *Ibid.*, p. 232.

6. *Ibid.*, p. 248.



Nota : Équivalent à la population active non agricole à l'exclusion des travailleurs autonomes. Exclut Terre-Neuve.
Source : Statistique Canada, produit n° 71F0030XIF (à paraître).

nation urbaine. Le pourcentage de la population vivant en région urbaine était passé d'environ 35 % en 1901 à 47 % en 1921; en 1931, 53 % des Canadiens vivaient dans les villes. Cette rapide croissance urbaine a été rendue possible en partie grâce au financement public de bien des éléments nécessaires à une infrastructure urbaine, notamment l'approvisionnement en électricité et le service téléphonique. Les gouvernements (principalement les gouvernements provinciaux) sont intervenus quand il est devenu évident que le secteur privé seul ne pouvait construire assez rapidement pour répondre à la demande⁴.

Bien que la culture populaire ait donné une image plutôt réjouissante des années folles, ce n'est pas tout le monde qui a profité des avantages de l'expansion économique. Une courte récession en 1921 et 1922, au cours de la période où les banques commerciales ont imposé de sévères restrictions au crédit, a fait passer le chômage d'environ 4 % en 1919 à plus de 14 % en 1921. Même si le taux a diminué rapidement lors de la reprise, il est demeuré supérieur à celui de 1919 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

À l'instar des individus, les différentes régions n'ont pas profité à

part égale des avantages des nouvelles industries de fabrication et d'exploitation des ressources naturelles. Sur la côte du Pacifique, l'économie de la Colombie-Britannique a poursuivi son expansion, grâce en partie à l'ouverture du canal de Panama en 1914. Sur la côte de l'Atlantique, toutefois, les industries minières et manufacturières survivaient avec peine⁵.

La Crise de 1929 et les années 30

Le boom des années 20 était à bien des égards un château de cartes. Pendant la récession mondiale qui a suivi le krach boursier de 1929, le Canada a été touché plus durement que la plupart des pays. En tant que pays commerçant fortement tributaire des exportations de matières premières et des importations de nombreux produits finis, il est devenu vulnérable quand les autres pays ont fermé leurs frontières au commerce. Entre 1929 et 1933, le produit intérieur brut a chuté de 42 %.

Certaines mesures gouvernementales, notamment une augmentation de 50 % des tarifs et le soutien du cours du dollar, ont permis de protéger certains emplois dans le secteur de la fabrication, mais ont aggravé la situation des industries exportatrices⁶. La région des Prairies a été ruinée par la baisse de la

Les femmes dans la population active pendant la Seconde Guerre mondiale

Au début de la Seconde Guerre mondiale, quand les hommes ont quitté leur emploi pour s'enrôler, l'offre de travailleurs a diminué et la demande a rapidement suscité une pénurie de main-d'œuvre. Une fois que le surplus d'hommes sans travail pendant la Crise fut absorbé dans la population active, on a dû se tourner vers les femmes comme source de main-d'œuvre pour combler l'écart.

Les femmes célibataires étaient déjà sur le marché du travail en nombre considérable, de sorte que le gouvernement a désigné expressément les femmes mariées pour occuper les emplois laissés vacants par les militaires dans les industries de guerre, alors vitales. D'ailleurs, un rapport du statisticien fédéral concluait que « les femmes mariées sont la source la plus importante de main-d'œuvre future », malgré le fait qu'environ 2,3 millions de femmes étaient inscrites comme personne au foyer dans les Registres nationaux de 1940 et qu'en juillet 1941, moins de 3 % de ces femmes avaient joint les rangs de la main-d'œuvre industrielle¹. En 1942, pour faciliter le recrutement des femmes mariées, le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux ont collaboré à un programme de garderies financé par les fonds publics et ont instamment recommandé aux employeurs du secteur privé d'établir des garderies en milieu de travail.

Avant la guerre, les femmes étaient généralement confinées à des métiers peu rémunérés comme les services personnels, le travail de bureau et la fabrication de biens non durables comme les textiles. Entre 1941 et 1943, le nombre total de femmes faisant partie de la main-d'œuvre a augmenté considérablement dans plusieurs secteurs non traditionnels, notamment dans le secteur de la fabrication (de 19 % en 1941 à 28 % en 1943), ainsi que dans le commerce et les finances (de 30 % à 50 %).

Puisque les femmes travaillaient dans des industries de fabrication hautement spécialisées et où la rémunération était plus élevée, comme les avions, les navires et l'électronique, la nature de leur travail avait changé considérablement. Toutefois, le recrutement des femmes dans la population active a toujours été présenté comme temporaire — les femmes travaillaient pour accomplir leur devoir patriotique. Immédiatement après « le retour du guerrier », les hommes ont repris leur place au sein de la main-d'œuvre. En octobre 1945, comme la production des industries diminuait après la guerre, les femmes qui étaient employées ont connu une baisse de près de 14 % de l'emploi comparativement à l'année précédente, alors que les hommes affichaient une baisse de seulement 5 %.

L'effet à long terme du travail des femmes pendant la guerre est mal connu. Certains analystes soutiennent qu'il y a eu peu d'effets apparents : les femmes qui n'étaient pas mariées sont retournées dans les industries à faible salaire où elles travaillaient auparavant et les femmes mariées ont été complètement évincées de la main-d'œuvre rémunérée. D'autres estiment que l'expérience de travail des femmes pendant la guerre les a rendues plus indépendantes et a élevé leurs attentes à l'égard de leurs filles, les incitant à poursuivre leurs études et à faire une carrière². Toutefois, personne ne conteste que le travail des femmes pendant la guerre a démontré les implications d'un afflux massif de femmes dans la population active. Les femmes qui travaillaient en 1940 ont connu beaucoup de problèmes analogues à ceux des femmes qui arrivaient sur le marché du travail dans les dernières décennies — services de garderie médiocres, exigences du travail et de la famille, rémunération inégale et discrimination en milieu de travail.

• Pour obtenir plus de renseignements, voir S.B. Gluck, *Rosie the Riveter Revisited: Women, the War and Social Change*; B. Light et R.R. Pearson, *No Easy Road: Women in Canada 1920s to 1960s*.

1. Bureau fédéral de la statistique, *Reserve of labour among Canadian women*, 1942.

2. Sherna Berger Gluck, *Rosie the Riveter Revisited: Women, the War and Social Change*, 1987.

demande de blé, par la sécheresse et par les invasions de sauterelles. Dans les Maritimes, les industries de la pêche, du charbon et de l'acier ont été violemment ébranlées par le rétrécissement des marchés internationaux.

En 1932-1933, on estime que le taux de chômage était d'environ 24 %. Le nombre de chômeurs qui cherchaient du travail — plus d'un demi-million — était près de quatre fois plus élevé qu'en 1929. Bien que la privation ait été monnaie courante après le krach de 1929, les Canadiens n'ont pas tous souffert dans la même mesure. En effet, fort paradoxalement, les prix des biens et des services sont tombés si bas que ceux qui avaient un emploi ont vu leur pouvoir d'achat augmenter. En 1930, la valeur des gains annuels moyens en dollars constants était de 12 % plus élevée qu'en 1920.

En 1934, la situation économique a commencé à s'améliorer lentement et, en 1937, le taux de chômage était tombé à 11 %. Puis, le taux de chômage a recommencé à augmenter, et la reprise ne s'est pas véritablement installée avant les premières années de la Seconde Guerre mondiale.

La Seconde Guerre mondiale : la guerre édifie une forte économie industrielle

Le Canada a déclaré la guerre à l'Allemagne le 10 septembre 1939, sept jours après la Grande-Bretagne et la France. Pendant près de deux ans, jusqu'à ce que les États-Unis entrent en guerre en décembre 1941, le Canada a été le principal fournisseur de matériel de guerre à la Grande-Bretagne (la France était tombée en juin 1940). Durant la guerre, les usines canadiennes ont produit des véhicules à moteur, des navires, des avions, des armes, des munitions et des vivres.

Pendant la première année de la guerre, le chômage a diminué, mais la croissance de l'emploi a été lente. Puis, à la fin de 1940, la création d'emplois s'est accélérée. Le nombre d'emplois

était d'environ 2,5 millions en 1941 et de plus de 3,0 millions en 1944, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % par rapport à 1939. Environ un an avant la fin de la guerre, il n'y avait pour ainsi dire plus de chômage : moins de 1 % en 1944 et moins de 18 000 personnes sans emploi cherchant du travail. L'inflation a été jugulée en absorbant l'excès de liquidités par la vente d'obligations de la Victoire et par d'autres mesures financières semblables. Cette stratégie a réussi dans une large mesure, car les prix n'ont augmenté que de 18 % entre 1939 et 1945, comparativement à 47 % pendant la Première Guerre mondiale.

Le rôle que le Canada a joué pendant la guerre a eu des répercussions importantes à long terme. Les perturbations des échanges commerciaux provoquées par la guerre avaient obligé le Canada à fabriquer de nombreux produits qu'il importait auparavant (p. ex. des moteurs diesel et du matériel électronique). Il a également commencé à fabriquer un grand nombre de nouveaux matériaux synthétiques, incluant le plastique et d'autres produits pétrochimiques. Le Canada est entré dans les années d'après-guerre en étant reconnu comme la quatrième plus grande puissance industrielle et commerciale des pays développés.

Le boom de l'après-guerre

Après la guerre, le Canada se préparait à une crise économique semblable à celle qui avait suivi la Première Guerre mondiale, mais elle ne s'est pas matérialisée. L'expansion de la demande des consommateurs, qui avait été endiguée pendant la guerre pour prévenir l'inflation, a permis de passer sans trop de heurts d'une économie de guerre à une économie de paix.

7. En 1948, le tiers des Canadiens étaient propriétaires; en 1961, cette proportion était de deux tiers. Ann Douglas, *The Complete Idiot's Guide to Canadian History*, 1997.

L'emploi dans le secteur des services

Au début des années 70, la main-d'œuvre du secteur de la production de services atteignait un total de plus de 4,8 millions, soit 62 % de l'emploi au Canada. En 1999, on retrouvait plus de 10,7 millions d'emplois dans ce secteur, soit 73 % de l'emploi total¹. Les employeurs ayant les plus gros effectifs étaient les commerces de détail et de gros (2,2 millions de travailleurs), les services de santé et les services sociaux (1,4 million) et l'enseignement (983 000).

Bien que le secteur de la production de services comprenne des industries du secteur public où les effectifs syndicaux sont très élevés, plusieurs emplois dans le secteur des services présentent une moins grande sécurité, sont moins souvent à temps plein et offrent des salaires généralement moins élevés que dans le secteur de la fabrication. Des recherches récentes démontrent toutefois que, même si la stabilité d'emploi varie à l'intérieur et entre les différentes industries de services, elle demeure à peu près la même dans le secteur de la production de biens. Les emplois dans les services aux entreprises et les services de distribution sont, par exemple, aussi stables que ceux du secteur de la fabrication. Par ailleurs, les emplois dans les services aux consommateurs ont des chiffres d'affaires aussi élevés que ceux des domaines de la pêche, de l'industrie forestière et de la construction, bien que leur stabilité semble s'améliorer.

Il n'y a pas de doute, toutefois, que les emplois dans le secteur de la production de services sont moins susceptibles d'être des emplois à temps plein. En 1997, seulement 77 % des emplois dans les services étaient à temps plein, comparativement à 92 % dans le secteur de la production de biens. Il n'est donc pas étonnant de constater que 9 travailleurs à temps partiel sur 10 sont employés dans les industries de services.

L'effet de quelques heures de travail en moins est évident quand on examine les gains hebdomadaires moyens déclarés pour les deux secteurs. Ils étaient de 554 \$ dans le secteur de la production de services contre 777 \$ dans celui de la production de biens en 1998. Le même modèle s'applique entre les groupes d'industries de services, où les industries ayant les taux les plus élevés d'emploi à temps plein sont celles où les salaires moyens sont les plus élevés. En 1999, par exemple, les gains hebdomadaires étaient en moyenne de 760 \$ dans les services financiers, les services immobiliers et les assurances et d'un peu moins de 700 \$ dans les services aux entreprises. Par contre, les gains déclarés dans les services de restauration, une industrie où près de la moitié des employés travaillent à temps partiel, sont tout juste d'un peu plus de 210 \$ par semaine.

• Pour obtenir plus de renseignements, voir « Les emplois sont-ils moins stables dans le secteur tertiaire? », *Indicateurs des services*, produit n° 63-016-XPB au catalogue de Statistique Canada, 2^e trimestre 1998 « Emploi et rémunération dans le secteur des services depuis 1984 », *Indicateurs des services*, produit n° 63-016-XPB au catalogue de Statistique Canada, 3^e trimestre 1998.

1. Un changement dans la classification des industries en 1987 a donné lieu à un léger déplacement du secteur de la production de biens vers le secteur de la production de services.

De 1946 à 1957, le pays a connu une décennie d'augmentation rapide de la prospérité, alimentée en partie par un énorme boom de la construction qui répondait aux besoins sans cesse croissants de la population — construction de maisons⁷, d'écoles, d'hôpitaux, d'usines (pour répondre à la demande en flèche de biens de consommation), de réseaux de métro et de routes à voies

multiples (pour donner de l'emploi aux travailleurs). Des capitaux intérieurs et de nouveaux capitaux étrangers ont permis d'avoir accès à des ressources naturelles telles que le fer, l'uranium, le pétrole et le gaz naturel. On a mis en œuvre des projets d'hydroélectricité et d'infrastructures additionnelles de transport, dont le plus connu est le projet conjoint Canada-États-Unis portant

sur l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent pour la navigation et la production d'électricité. La reconstruction de l'Europe ravagée par la guerre a également contribué à stimuler l'expansion rapide des exportations grâce à la demande européenne de produits manufacturés et de produits agricoles canadiens.

Une fois de plus, les immigrants ont joué un rôle déterminant en répondant à la demande pressante de travailleurs. Entre 1951 à 1961, un total net de 1,1 million d'immigrants sont entrés au Canada. L'augmentation de la population active au cours des années 50 est due en grande partie à leur présence. Contrairement à la première vague d'immigrants du début des années 1900, ces nouveaux immigrants étaient plus susceptibles d'être des spécialistes ou des travailleurs qualifiés.

Le profil de scolarisation des nouveaux immigrants faisait partie de la politique du gouvernement visant à constituer une main-d'œuvre scolarisée et hautement qualifiée qui puisse répondre aux besoins d'une économie industrielle. En 1951, plus de la moitié (52 %) de la population canadienne en âge de travailler avait moins d'une 9^e année; à la fin des années 60, plus du quart avaient poursuivi leurs études après avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Pendant la même période, le pourcentage de la population en âge de travailler possédant un diplôme universitaire a plus que doublé, passant de 2 % à 5 %. Cette proportion devait encore doubler entre 1971 et 1991, pour atteindre 11 %.

Certaines régions du pays n'ont pu profiter de l'expérience et des avantages formidables découlant du boom. Dans l'Ouest canadien par exemple, les nouvelles machines agricoles ont permis d'augmenter le rendement tout en

réduisant le besoin de main-d'œuvre. Dans les Maritimes, il y a eu un faible accroissement; en fait, la voie maritime du Saint-Laurent a détourné le trafic des ports de Halifax et de Saint John vers les ports de Montréal et des Grands Lacs⁸.

Néanmoins, le boom de l'après-guerre a eu des effets si vigoureux que les gains annuels moyens des Canadiens ont enregistré la plus forte augmentation du siècle (en dollars constants) au cours des années 50. Entre 1950 et 1960, les gains moyens ont augmenté de près de 43 % (passant de 12 950 \$ à 18 500 \$). Cette augmentation a été plus marquée chez les hommes (de 44 %, les gains s'établissant à plus de 21 250 \$), mais également considérable chez les femmes (de 36 %, les gains s'établissant à plus de 11 500 \$). Les raisons qui expliquent cette forte augmentation du salaire réel sont notamment le très faible taux d'inflation dans les années 50 et la migration massive des hommes du secteur agricole et du secteur primaire vers des emplois professionnels ou techniques mieux rémunérés dans les centres urbains.

L'expansion économique était en perte de vitesse à la fin des années 50. Le taux de chômage au Canada est passé de 3,4 % en 1956 à 7,1 % en 1961. Toutefois, il y avait près d'un demi-million de personnes de plus qui travaillaient en 1961, comparativement à 1956, une augmentation qui s'explique par le dynamisme sous-jacent de l'économie. Le taux de chômage croissant reflétait dans une large mesure l'augmentation rapide de la population active.

Les augmentations considérables de salaire qui ont continué d'être enregistrées au cours des années 60 témoignent de ce dynamisme. Les revenus annuels moyens étaient de 24 500 \$ en 1970, soit 37 % de plus qu'en 1960. Cette augmentation est due en partie à la migration accélérée des travailleurs de l'agriculture et des industries primaires vers les secteurs de la fabrication et des services. Elle est également due en partie au fait que le niveau

de scolarité de la main-d'œuvre s'est élevé rapidement et à une augmentation importante de la productivité.

L'émergence de la main d'œuvre moderne

L'une des tendances les plus notables dans la population active des années 50 est le déplacement de l'emploi du secteur de la production de biens à celui de la production de services. Entre 1946 et 1960, l'emploi dans toutes les industries a augmenté de 28 %, mais l'emploi dans les industries de production de services a connu une augmentation incroyable de 72 %, ce qui représente près de 3,2 millions de travailleurs ou plus de 53 % de la main-d'œuvre⁹.

C'est également au cours des années 50 qu'un autre profond changement est devenu manifeste : l'arrivée massive des femmes mariées dans la main-d'œuvre rémunérée. Le travail des femmes n'était pas un phénomène nouveau. En 1901, environ 16 % des femmes de 14 ans et plus faisaient partie de la population active, et au cours des décennies suivantes, ce pourcentage a augmenté régulièrement. La plus forte augmentation relative est toutefois celle des femmes mariées, et cette augmentation s'est poursuivie sans arrêt pendant la dernière moitié du siècle. Moins de 4 % des femmes mariées faisaient partie de la population active en 1941; en 1951, cette proportion était de plus de 11 % et en 1961, elle avait doublé, passant à 22 %. En 1980, la moitié des femmes mariées faisaient partie de la population active, et la proportion a continué d'augmenter modestement pour atteindre plus de 60 % au cours des deux décennies suivantes.

Les années 70 : la crise du pétrole et la stagflation

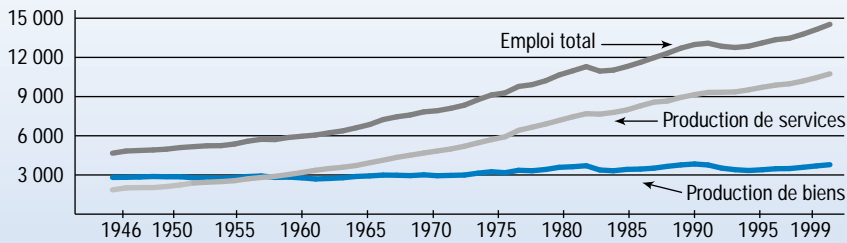
L'économie a commencé à fléchir à la fin des années 60. Il y avait encore place pour la création d'emplois, mais le rythme n'était pas assez rapide pour

8. Kenneth McNaught., *op. cit.*, p. 293.

9. C'est en 1958 que le secteur des services est devenu le principal employeur, représentant 51 % de l'emploi total.

TSC**Les industries de production de services sont le principal employeur au Canada depuis la fin des années 50**

Emploi (en milliers)

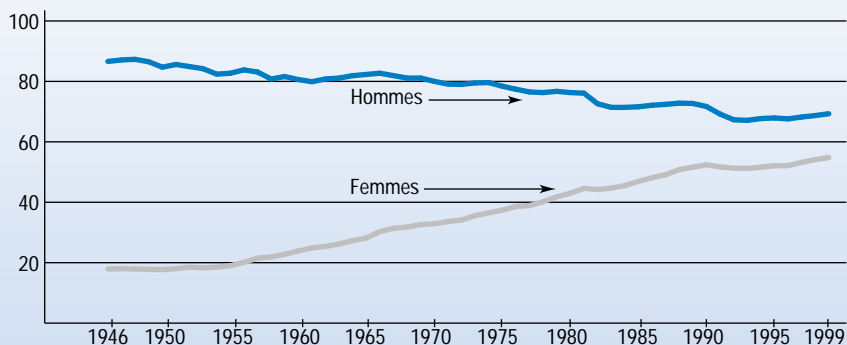


Nota : Les données sur l'emploi total à partir de 1976 ont été recalculées en fonction du Recensement de la population de 1996. Un changement apporté au système de classification des industries en 1987 a entraîné un léger mouvement dans l'emploi entre le secteur de la production de biens et le secteur de la production de services.

Sources : Statistique Canada, produit n° 71-220-XPB (1995) au catalogue et CANSIM matrice 3451.

TSC**Les taux d'emploi des femmes adultes ont triplé depuis un peu plus de 50 ans, tandis que ceux des hommes ont chuté d'un cinquième**

% des adultes de 25 ans et plus occupant un emploi

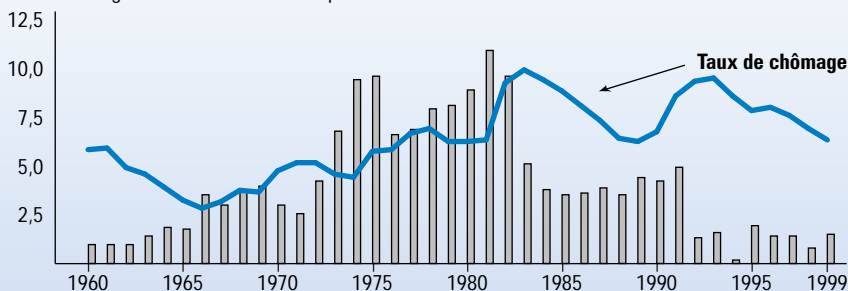


Nota : Les données à partir de 1976 ont été recalculées en fonction du Recensement de la population de 1996.

Sources : Statistique Canada, produit n° 71-220-XPB (1995) au catalogue et CANSIM matrice 3451.

TSC**Le taux annuel d'inflation a excédé 5 % entre 1973 et 1984**

% d'augmentation de l'indice des prix à la consommation



Nota : Les données sur le chômage à partir de 1976 ont été recalculées en fonction du Recensement de la population de 1996.

Sources : Statistique Canada, produit n° 71-220-XPB (1995) et CANSIM matrices 9957 et 3451.

fournir du travail à tous les enfants du baby-boom qui quittaient les écoles secondaires, les collèges et les universités du Canada. Par conséquent, le taux de chômage a commencé à monter, atteignant 6,2 % en 1971 et 1972. Puis en 1973, ce fut le « choc pétrolier ».

La crise du pétrole de 1973 à 1975 a été causée par une quadruple augmentation des prix du pétrole, déclenchée par l'embargo de l'OPEP sur les exportations de pétrole. La crise a donné lieu à une période de chômage élevé ainsi qu'à de forte inflation (phénomène appelé « stagflation »), une situation jusque là inconnue qui a rendu perplexes les économistes et les décideurs. De 1974 jusqu'à la fin de la décennie, le taux de chômage ont varié entre 5,3 % et un sommet de 8,4 %. Même si les taux d'emploi continuaient de grimper, le nombre de chômeurs canadiens a augmenté plus de deux fois plus rapidement, atteignant 870 000 en 1979. En même temps, le coût de la vie a plus que doublé — ce qui coûtait 1 \$ en 1970 coûtait 2,17 \$ en 1980. En dollars constants, les gains annuels moyens ont augmenté de moins de 9 % pendant cette décennie — pour atteindre 22 800 \$, même si la valeur nominale du chèque de paie des travailleurs avait augmenté de 135 %.

Les économies industrielles émergentes de l'Asie ont contribué aux difficultés d'adaptation du marché du travail à une conjoncture aussi mal connue. Ces économies constituaient une sérieuse menace de concurrence pour les industriels du Canada central, mais de nouveaux marchés pour les industries primaires des provinces de l'Ouest. Pendant ce temps, la situation continuait de se détériorer dans les provinces de l'Atlantique. Le travail dont dépendaient les habitants des provinces maritimes était par le passé en grande partie saisonnier — l'agriculture, la pêche, les forêts —, et plusieurs travailleurs passaient d'une industrie à l'autre à mesure que l'année avançait, occupant une suite

d'emplois saisonniers de manière à travailler toute l'année. Comme les industries dont dépendait ce cycle étaient dans une conjoncture défavorable, il est devenu difficile d'obtenir de l'emploi toute l'année, et on a vu apparaître des zones de chômage chronique dans l'est du Canada.

Au cours des années 70, l'assurance-chômage est devenue le soutien principal de bien des travailleurs saisonniers des Maritimes et du Québec. L'assurance-chômage avait été introduite au Canada en 1940 afin d'assurer une aide financière aux personnes sans emploi. Des modifications apportées au régime au cours des années 50 l'ont élargi considérablement, mais, en 1971, il a fait l'objet d'une vaste restructuration. La nouvelle loi précisait que l'assurance-chômage devait fournir un soutien du revenu « suffisant » aux travailleurs dont les revenus cessaient temporairement. Cela entraînait une libéralisation importante du régime; ainsi, il offrait une couverture presque universelle, des conditions d'admissibilité plus souples ainsi que des prestations spéciales, notamment dans les cas de congés de maternité et de maladie. Dans certaines zones de pauvreté chronique dans l'est du pays, des collectivités entières comptaient sur l'assurance-chômage pour tenir d'une saison de pêche ou de coupe de bois à l'autre¹⁰.

La récession de 1981 et 1982

À la fin des années 70, le gouvernement fédéral avait décidé que la stagflation ne pouvait continuer. Dans les dernières années, le Canada avait supporté des taux d'inflation élevés pendant plusieurs années (des augmentations de plus de 7 % par année depuis 1973) associés à des taux élevés de chômage (au moins 7 % depuis 1975). Dans un contexte d'inflation continue, les taux d'intérêt ont augmenté radicalement. De 11,25 % en juillet 1979, le taux

10. Kenneth McNaught, *op. cit.*, p. 330.

L'assurance-emploi au cours des années 90

Depuis 1990, le gouvernement fédéral a introduit un nombre important de changements significatifs concernant le régime d'assurance-chômage au pays. Il a été renommé régime d'assurance-emploi et est devenu un régime autofinancé, car ce sont les employeurs et les employés qui en assument le coût. De nouveaux règlements conçus pour « resserrer » le régime ont été faits. Les plus importants sont que les conditions d'admissibilité sont plus strictes, le taux des prestations a été réduit et les travailleurs qui quittent un emploi sans motif valable sont exclus du bénéfice des prestations.

Cela a donc entraîné une baisse constante du recours à l'assurance-emploi au cours des années 90. Une enquête de 1998 portant sur les prestations de l'assurance-emploi a permis de constater que juste un peu moins de la moitié des chômeurs canadiens (47 % ou 602 000) n'étaient pas admissibles à l'assurance-emploi. Ceux qui n'avaient pas travaillé au cours des 12 mois précédents (47 % de l'ensemble des chômeurs) ou qui n'avaient jamais travaillé (20 %) constituaient la plus grande part des chômeurs non admissibles. Environ 12 % avaient quitté leur emploi précédent, 12 % étaient des travailleurs autonomes ou occupaient un emploi qui n'était pas assujéti à l'assurance-emploi et 10 % avaient démissionné pour poursuivre leurs études.

Compte tenu de ces raisons, il n'est pas étonnant que 68 % des jeunes de 15 à 24 ans n'aient pas été admissibles à l'assurance-emploi — environ les deux tiers d'entre eux n'avaient jamais travaillé ou avaient quitté leur emploi précédent. Un peu moins de la moitié (47 %) des femmes adultes au chômage étaient inadmissibles, principalement parce qu'elles arrivaient ou retournaient sur le marché du travail. Par contre, seulement le tiers (34 %) des hommes adultes n'étaient pas admissibles à l'assurance-emploi, principalement parce qu'ils n'avaient pas travaillé pendant plus d'un an depuis leur dernier emploi et n'avaient plus droit aux prestations.

Il est important de déterminer si l'absence de prestations d'assurance-emploi mène à la pauvreté. Plus de la moitié (53 %) des chômeurs qui n'étaient pas admissibles vivaient avec leurs parents ou avaient un conjoint qui travaillait. Près du quart (23 %) recevaient des prestations d'aide sociale et plus du dixième (12 %) vivaient de leurs économies et d'investissements ou étaient aidés par des amis ou des parents. Ceux qui ne pouvaient compter sur leurs parents ou un conjoint trouvaient qu'il était particulièrement difficile de joindre les deux bouts : un peu moins de la moitié ont déclaré que leur revenu ne payait qu'une partie des frais de subsistance de leur ménage.

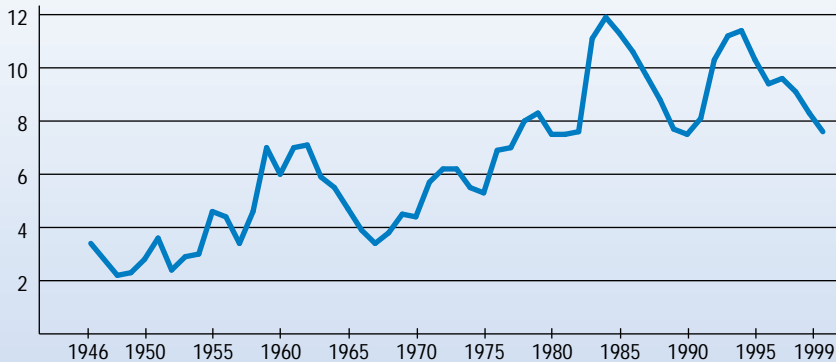
• Pour obtenir plus de renseignements, voir *L'assurance-emploi au Canada : tendances récentes et réorientations*, produit n° 11F0019MIF98125 au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques, septembre 1998, document de recherche n° 125; *Rapport des principaux résultats de l'Enquête sur la couverture de la population par le Régime d'assurance-emploi, 1998*, produit n° 73F0008XPF au catalogue de Statistique Canada, juillet 1999.

d'escompte a été haussé à 14,0 % en octobre 1979 et a atteint un sommet de 21,03 % en août 1981. Les taux d'intérêt hypothécaire et de prêts à la consommation ont suivi : à la fin de l'été 1981, les Canadiens renouvelaient leur hypothèque à près de 22 % et devaient payer environ 23 % pour un prêt à la consommation.

Les économistes s'entendent généralement pour dire que la récession qui a suivi a été la plus sérieuse à ce

jour depuis la Crise de 1929. Le taux de croissance du PIB a diminué dans le troisième trimestre de 1981 et est demeuré au point mort pendant toute l'année 1982. De 1981 à 1982, l'emploi a fléchi de 363 000, pour se retrouver à un peu plus de 11,0 millions d'emplois. Cependant, avec l'augmentation du taux de croissance du PIB en 1983, le marché du travail a commencé à montrer des signes de reprise en 1984¹¹. Les emplois perdus les deux années

Taux de chômage (%)



Nota : Les données à partir de 1976 ont été recalculées en fonction du Recensement de la population de 1996. Sources : Statistique Canada, produit n° 71-220-XPB (1995) au catalogue et CANSIM matrice 3451.

précédentes ont été repris, puis la croissance de l'emploi s'est accélérée, pour atteindre presque 13,2 millions d'emplois en 1990, ce qui représentait une augmentation de 16 % de l'emploi total depuis le début de la reprise.

La croissance de l'emploi des années 80 se produit surtout dans les industries de production de services

La situation de l'emploi s'est améliorée dans certaines industries, mais non dans les autres. Au cours des années 80, c'est presque exclusivement dans le secteur de la production de services qu'il y a eu création d'emplois. L'effectif total dans ce secteur a augmenté de près de 24 %, et il était plus élevé (de 33 % ou 1,1 million d'emplois) dans les industries des services à la collectivité, des services aux entreprises et des services personnels.

Les industries manufacturières ont connu une période de remous considérables au cours des années 80 quand le secteur a dû supporter non seulement une phase descendante très marquée dans le cycle économique, mais aussi une vaste restructuration. L'effet de cette restructuration se reflète dans le taux de renouvellement de l'emploi à mesure que les emplois étaient déplacés des usines et des

industries en déclin vers celles qui étaient en croissance. Les taux de renouvellement de l'emploi dans le secteur de la fabrication étaient indéniablement plus élevés qu'ils ne l'avaient été pendant les années 70, et cette évidence indique clairement que la restructuration était plus importante que le cycle économique, puisqu'elle a entraîné à la fois des gains et des pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication¹².

L'inflation a persisté tout au long des années 80, mais son taux d'accroissement a ralenti. L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 38 % entre 1980 et 1984, mais il a affiché une hausse plus modeste de 19 % durant les cinq années suivantes. Néanmoins, pendant les années 80, les gains moyens des hommes ont diminué de 400 \$ (passant à 33 450 \$ en 1989), alors que ceux des femmes ont augmenté de près de 2 300 \$ (passant à 19 760 \$). Cette augmentation du salaire des femmes est due en partie au fait qu'elles avaient un niveau de scolarité plus élevé qu'auparavant, qu'elles occupaient davantage d'emplois à temps plein et qu'elles choisissaient des professions mieux rémunérées. Elle a toutefois également marqué le début d'une situation qui a continué pendant

les années 90 — la stagnation de la situation des hommes dans la population active.

Le taux décroissant de participation des hommes au marché du travail est manifeste depuis les années 20 et 30, mais cette décroissance a commencé à s'accélérer au milieu des années 60. Le taux d'emploi des hommes adultes de 25 ans et plus est passé au-dessous de 85 % en 1950, au-dessous de 80 % en 1971 et au-dessous de 70 % en 1991. Dans les années 70 et 80, cette diminution était probablement attribuable au fait que les travailleurs âgés prenaient leur retraite et touchaient des gains provenant de régimes de retraite publics et privés.

Cependant, comme la tendance s'est maintenue jusqu'au milieu des années 90, on a commencé à s'inquiéter davantage de ce que les hommes âgés ne quittaient peut-être pas volontairement le marché du travail. Il y a d'ailleurs certaines preuves que c'est vrai. Les hommes de 55 à 64 ans étaient plus exposés à un licenciement que les hommes plus jeunes, une probabilité croissante depuis les années 80; ils étaient aussi deux fois plus susceptibles de demeurer chômeurs pendant plus d'un an après avoir perdu leur emploi. Les hommes âgés moins scolarisés et ceux des régions à taux de chômage élevé (par exemple au Québec et dans les provinces de l'Atlantique) étaient particulièrement vulnérables. Dans les années 90, cependant, ces pertes d'emplois étaient concentrées seulement dans quelques grands groupes d'industries, plus particulièrement dans l'administration publique.

11. Le marché du travail a généralement un retard pouvant aller jusqu'à un an par rapport au cycle économique, selon les mesures du PIB.

12. John Baldwin, *Restructuration du secteur manufacturier canadien de 1970 à 1990 : renouvellement de l'emploi selon le secteur industriel et la région*, produit n° 11F0019MPF95078 au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques, 1995, document de recherche n° 78.

La détérioration de la situation des jeunes travailleurs sur le marché du travail

Les gains réels des travailleurs de moins de 35 ans, de même que leurs gains relatifs (comparés à ceux des travailleurs plus âgés), ont diminué continuellement depuis la fin des années 70, à la fois au Canada et dans les autres pays industrialisés. Au cours des années 80 et 90, les salaires horaires et les gains annuels réels escomptés des jeunes hommes et des jeunes femmes ont diminué. Pour expliquer ce phénomène, on a proposé différentes théories, la plupart basées sur l'idée que les employeurs se sentent obligés de payer des salaires plus élevés à leurs employés expérimentés pour les empêcher de chercher du travail ailleurs. Cependant, le niveau de scolarité des travailleurs âgés par rapport à celui des jeunes pourrait aussi fournir une explication.

Autrefois, les travailleurs âgés avaient plus d'expérience et les jeunes étaient plus scolarisés. Dans les années 90, cependant, bien des travailleurs âgés possédaient le même niveau de scolarité que les jeunes ainsi que plus d'expérience. Le capital humain (scolarité et expérience réunies) accru des travailleurs âgés joue donc un rôle dans la réduction des gains relatifs des jeunes travailleurs. Dans les années 80, l'augmentation du niveau de scolarité des travailleurs âgés rendait compte approximativement du quart de l'écart salarial entre les travailleurs plus jeunes et plus âgés. Au début des années 90, cette augmentation expliquait une proportion encore plus grande de cet écart, soit près de la moitié pour les hommes et les trois quarts pour les femmes.

Ce phénomène indique également que ce n'était pas seulement le coût des nouveaux employés qui encourageait les entreprises à garder leur main-d'œuvre expérimentée. Dans les années 90, le capital humain des travailleurs âgés surpassait celui des jeunes; autrement dit, la main-d'œuvre en place avait plus de valeur réelle et potentielle pour les employeurs.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir C. Kapsalis, R. Morissette et G. Picot, *L'incidence de la scolarité et l'écart salarial grandissant entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés*, produit n° 11F0019MIPF99131 au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques, mars 1999, document de recherche n° 131.

Une tendance connexe qui est devenue perceptible dans les années 80 est la détérioration de la situation des travailleurs de moins de 35 ans sur le marché du travail. Depuis la fin des années 70, les gains réels des jeunes travailleurs, ainsi que leurs gains relatifs comparés à ceux des travailleurs âgés, ont diminué continuellement au Canada et dans les autres pays industrialisés. Ce sont les jeunes hommes qui ont porté le poids de cette tendance, bien que les jeunes femmes aient également subi des diminutions relatives de leurs gains.

La lente reprise de la récession de 1990 à 1992

La reprise des années 80 a été si longue et soutenue que certains commentateurs trop confiants ont commencé à se demander si la planète n'était pas en train d'assister à la mort du cycle économique. Mais ils n'avaient pas à s'inquiéter. En 1990, l'économie ralentissait, et 100 000 personnes de plus qu'en 1989 étaient sans emploi. La situation s'est détériorée et, en 1993, alors que le taux de chômage était de 11,4 %, plus de 1,6 million de Canadiens n'avaient pas de travail.

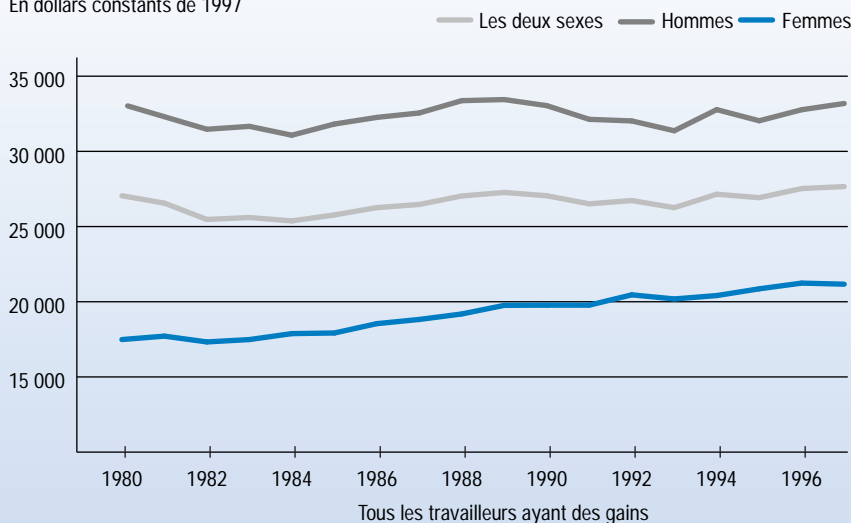
La récession de 1990 à 1992 n'a pas été aussi profonde que celle de la décennie précédente, mais elle duré plus longtemps. La réduction des effectifs — l'élimination permanente d'emplois — a été considérablement plus importante qu'elle ne l'avait été dans les années 80, en particulier pendant la reprise. Les secteurs qui ont été touchés le plus durement sont la fonction publique (surtout les services de santé et l'administration publique) et les services aux consommateurs, chacun d'entre eux ayant contribué dans une proportion d'environ 40 % à la hausse des réductions d'effectif au début et au milieu des années 90.

Le « rajustement » continu des effectifs n'était pas le seul changement mal connu pendant la période suivant la récession. La reprise a mis du temps à

TSC

Les gains moyens réels des travailleurs ont subi relativement peu de changements au cours des 20 dernières années

En dollars constants de 1997



Source : Statistique Canada, produit n° 13F0022XCB au catalogue.

prendre de la vitesse. Du début au milieu des années 90, le PIB a connu un taux de croissance moyen par habitant de 0,7 % par année, c'est-à-dire moins de la moitié du rythme annuel enregistré dans les années 80 (1,9 %). La croissance de l'emploi a été beaucoup plus lente — seulement 1 % par année comparativement à 2 % dans les années 80 —, et peu d'emplois à temps plein ont été créés avant la fin de la décennie; même si la productivité augmentait, les salaires demeuraient stables.

La création d'emploi a été lente notamment parce que les entreprises organisaient leur travail, et donc leur main-d'œuvre, de façon différente. Un nombre croissant de personnes avaient des contrats de travail de courte durée, devenaient travailleurs autonomes, etc. Ces modalités de travail permettaient aux entreprises de contrôler leurs coûts de main-d'œuvre en leur évitant d'engager de nouveaux employés. Cette stratégie a beaucoup nui aux jeunes et aux immigrants nouvellement arrivés, deux groupes qui sont défavorisés quand les entreprises n'ont guère avantage à engager de nouveaux employés. De plus, les employés en place ne bougeaient pas des postes qu'ils avaient. Il y avait donc moins de roulement d'emploi, lequel aurait pu permettre aux nouveaux arrivants de se joindre à la population active. La participation au marché du travail a diminué, en partie parce que les jeunes demeuraient aux études pour parfaire leurs connaissances et leurs compétences (et peut-être pour éviter les risques du marché du travail).

Il est possible que la difficulté de trouver un emploi rémunéré ait contribué à l'augmentation notable du travail autonome au début et au milieu des années 90. Bien que l'emploi total n'ait augmenté en moyenne que de 1 % par année, 58 % de ces nouveaux emplois provenaient du travail autonome, tandis que 18 % seulement étaient des emplois à temps plein rémunérés. Cette proportion avait été exactement l'inverse

La croissance dynamique du travail autonome

Le travail autonome a contribué de façon importante à la croissance de l'emploi au cours des années 80 et il est devenu le véritable moteur de l'emploi du début au milieu des années 90. Pendant les années 80, le pourcentage de travailleurs autonomes a augmenté et est passé à un peu moins de 13 % de la population active, ce qui représentait plus de deux millions de travailleurs. Comme le travail autonome rendait compte de 18 % de la croissance nette de l'emploi, et comme près des deux tiers des nouveaux travailleurs autonomes étaient des propriétaires d'entreprises ayant des employés salariés, l'établissement d'entreprises a donné lieu à une augmentation considérable des nouveaux emplois rémunérés.

Au cours des années 90, l'augmentation du travail autonome représentait plus de 3 nouveaux emplois sur 4. En 1997, plus de 2,5 millions de Canadiens — 16 % de la population active — étaient des travailleurs autonomes. Contrairement à la décennie précédente, cependant, il y avait peu de retombées pour les emplois rémunérés, car environ 9 travailleurs autonomes sur 10 travaillaient seuls.

La plupart des travailleurs autonomes ont opté volontairement pour ce type de travail; seulement 12 % d'entre eux ont lancé leur propre entreprise parce qu'ils ne trouvaient pas d'emploi disponible qui leur convenait. D'ailleurs, l'indépendance est la raison la plus couramment invoquée pour avoir préféré le travail autonome à un emploi rémunéré (42 %). Mais ce n'est pas une garantie de réussite financière. Près de la moitié (45 %) des travailleurs autonomes gagnaient moins de 20 000 \$ en 1995, contre 26 % des travailleurs rémunérés. Par ailleurs, 4 % ont gagné plus de 100 000 \$ la même année, contre seulement 1 % des travailleurs qui n'étaient pas leur propre patron.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir Z. Lin, J. Yates et G. Picot, *The entry and exit dynamics of self-employment*, produit n° 11F0019MPF99134 au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques, mars 1999, document de recherche n° 134; « The self-employed », *Labour force update*, produit n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, automne 1997.

dans les années 80, soit 18 % pour le travail autonome et 58 % pour les emplois à temps plein.

Un autre développement important des années 90 est le fait que les femmes sont sorties de la récession dans une meilleure position que les hommes, toute proportion gardée. La différence de scolarité entre les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses avait pratiquement disparu à la fin de la décennie, ce qui a contribué considérablement à la hausse des gains annuels des femmes (compte tenu du secteur d'emploi, de la région, du travail à temps plein ou partiel). Pendant ce temps, les gains des hommes diminuaient. Selon les indicateurs de l'emploi, les femmes ont eu de meilleures chances d'emploi que les hommes durant la plupart des années 90.

La fin des années 90 : y a-t-il de nouvelles tendances qui émergent?

Pendant les dernières années de cette décennie, la croissance de l'emploi s'est accélérée considérablement. En 1999, près de 15 millions de Canadiens — 61 % de la population en âge de travailler — avaient un emploi. À la fin de cette année, le taux de chômage était à 6,8 %, son niveau le plus bas depuis le début de 1976. De plus, la croissance de l'emploi était plus forte dans l'emploi à temps plein, ce qui est un signe important de la santé de l'économie, les emplois à temps plein offrant plus de sécurité, une rémunération plus élevée et de meilleurs avantages sociaux. C'est principalement dans le secteur privé que l'embauche s'est effectuée, et une grande part de la croissance accrue résidait dans l'emploi rémunéré. Le travail autonome a

augmenté de moins de 2 %, l'une des plus faibles hausses en 10 ans.

Ce qui indique également un changement dans les tendances, c'est l'augmentation considérable du taux d'emploi des travailleurs de 55 ans et plus. Au cours des années 1997, 1998 et 1999, le nombre de travailleurs âgés a augmenté de près de 20 %, une augmentation meilleure que celle de tous les autres groupes d'âge. De plus, c'étaient les hommes qui représentaient les deux tiers de la hausse globale du nombre de travailleurs âgés.

Résumé

Un grand nombre de nouveaux facteurs influenceront la croissance et le changement de la population active au cours de ce nouveau siècle. Ces changements toucheront sûrement certains membres de la population active immédiatement, mais leur effet à plus long terme est difficile à prévoir. À la fin des années 90, par exemple, on a observé le ralentissement, sinon le renversement, d'au moins deux tendances qui s'étaient fait jour dans les années 80 et qui, apparemment, s'étaient raffermies pendant les années 90, c'est-à-dire l'emploi autonome et le déclin des taux d'emploi chez les hommes âgés. La période d'intense restructuration du secteur industriel dans les années 70, et plus particulièrement dans les années 80 — quand les anciennes industries et technologies ont fait place aux nouvelles — permet de croire que, bien que le processus de changement soit difficile et perturbant pour beaucoup, il crée des possibilités d'emploi pour un bien plus grand nombre. Une période analogue de transition d'une économie de production de biens à une économie de production de services a apporté d'énormes avantages à la plupart des travailleurs, comme en témoigne la hausse spectaculaire des salaires et traitements enregistrée dans

les années 50 et 60, au moment où les travailleurs sont passés à des emplois hautement spécialisés. Bien que les gains réels des hommes aient été relativement stagnants depuis les années 80, ceux des femmes se sont élevés parallèlement à l'amélioration de leur situation dans la main-d'œuvre. Au cours de toutes ces années, le taux d'emploi des Canadiens en âge de travailler a augmenté de façon constante, indiquant que l'économie fournissait un nombre suffisant d'emplois à la population croissante du pays. Quant aux inégalités régionales qui ont hanté le Canada pendant si longtemps, « l'économie de l'informa-

tion », en étant implantée, permettra de soulager le déséquilibre historique du marché du travail entre les provinces de l'Atlantique et le reste du pays.

TSC

Susan Crompton est rédactrice en chef et **Michael Vickers** est assistant à la recherche pour la publication *Tendances sociales canadiennes* de Statistique Canada.

MAINTENANT DISPONIBLE

Le rapport Indicateurs de l'éducation au Canada offre aux lectrices et aux lecteurs un vaste ensemble de mesures statistiques qui fait le portrait des systèmes d'éducation au Canada, incluant les comparaisons interprovinciales et internationales. Cette publication est une collaboration du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et de Statistique Canada.



Pour de plus amples détails, visitez les sites Web suivants :
www.statcan.ca www.cmec.ca